

Conseil de l'Eurométropole du 29 janvier 2021 : 47 points à l'ordre du jour.

**Sujets marquants de la séance, la préparation du budget 2021, le retour d'une politique d'embauches, des travaux sur le parc social et sur les voiries métropolitaines.**

Le Conseil de l'Eurométropole a fixé les modalités du **débat d'orientation budgétaire** (DOB), qui cette année sera accessible au grand public ainsi bien sûr, qu'à tous les élus eurométropolitains. Ces dispositions inédites s'inscrivent dans le contexte où les urgences sanitaires, sociales, économiques et climatiques sont particulièrement intenses.

Prélude aux débats avec le public et entre élus et avant le vote par le Conseil, l'Eurométropole met à la disposition de tous et toutes, **un grand nombre de documents sur les mécanismes budgétaires, la fiscalité, les spécificités de l'agglomération**, etc. sur [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu).

Par ailleurs, **77 emplois vont être créés** (dont 44 pour les compétences de la Ville de Strasbourg). Cela tourne la page de la politique antérieure de stabilisation de la masse salariale. **D'autres embauches sont programmées** dans les mois et années à venir.

L'Eurométropole va donner **un coup de pouce financier** aux particuliers acquéreurs d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un montant de 300 à 500 euros, selon les revenus de l'acheteur. La collectivité soutient ainsi le développement d'utilisation de ces moyens de transport qui permettent un usage plus étendu de la bicyclette, particulièrement apprécié entre communes de la première et deuxième couronne. Pour mémoire, un plan de **70 millions** d'euros sera consacré à **l'extension et l'amélioration du réseau de pistes cyclables en cinq ans**.

Autre soutien financier auprès de particuliers, ceux qui utilisent des appareils de **chauffage au bois peu performants** dans les émissions de particules fines. Ces chaudières sont pour beaucoup en cause de la forte exposition des habitants d'Eurométropole à ces polluants. Des montants de 600 à 1 600 euros pourront être attribués à des métropolitains, dans le cadre d'une charte avec les professionnels du secteur bois énergie.

Toujours à propos d'air ambiant, l'Eurométropole de Strasbourg consacre **760 000 euros sur trois ans à l'association Atmo Grand-Est**, en charge de la surveillance de la pollution atmosphérique dans la région, et particulièrement notre agglomération. Nouveaux matériels, nouvelle station d'observation, missions élargies – comme le suivi de la qualité de l'air

intérieur et extérieur des écoles – sont prévues dans cette convention.

16,5 millions d'euros sont prévus pour **la réfection et l'entretien des voiries, ponts, trottoirs**, etc. Le budget des opérations d'eau et d'assainissement atteint 7,36 millions d'euros. À noter aussi l'extension du programme de soutien financier aux bailleurs sociaux dans la rénovation thermique et la performance énergétique des logements de leur parc social.

L'opération **Technoparc-Nextmed** prévoit la réalisation d'un parc dédié aux entreprises des technologies médicales, biomédicales et numériques de la santé, sur des terrains et bâtiments situés dans l'enceinte des hospices civils de Strasbourg. Le Conseil de l'Eurométropole a créé une commission spécifique pour piloter ce projet, très important pour le développement de la filière santé-médecine, déjà très développé dans l'agglomération, et qui manque de disponibilités foncières pour **accueillir les entreprises en développement** ou intéressées par une implantation dans l'Eurométropole.

Enfin, les projets de l'association Espace européen Gutenberg sont une nouvelle fois soutenus par la collectivité, avec une subvention de 50 000 € pour l'accompagner dans son projet de création du **Centre européen Gutenberg** et la promotion des métiers de l'imprimerie et de l'héritage de Gutenberg.